

# CAESTRE/KAESTER

# 2024 - Bulletin municipal

La mairie, on garde le contact :

Site internet officiel: www.caestre.fr

Facebook - page officielle de la commune : Caestre La Mairie

Email: caestre.en.flandre@nordnet.fr Téléphone: 03 28 40 15 74 Télécopie: 03 28 42 14 72

# CCEUR DE































# Bulletin municipal - 1er trimestre 2024



Chers Caestroises et Caestrois,

En ce début d'année, je suis très heureux de vous annoncer que le projet de création d'une zone de loisirs va prendre forme sur le terrain de la rue du Huit Mai 1945!

Grâce à la subvention de plus de 153 000 € accordée par le département, cette réalisation va transformer la vie de notre village.

Imaginez-vous : des chemins de promenade, des aires de jeux colorées, des tables et des bancs accueillants. Ce parc sera bien plus qu'un simple espace vert, il deviendra le cœur battant de notre commune, un endroit de rires, de sourires.

Que ce soit pour une balade en famille, une rencontre entre amis ou simplement pour profiter d'un après-midi ensoleillé, ce parc sera l'endroit idéal pour se retrouver et se ressourcer, pour créer les souvenirs.

Et surtout, ce parc, ce sera le vôtre, le mien, le nôtre!

Engageons-nous ensemble à en faire un lieu chaleureux, convivial et plein de vie, où chacun se sentira chez lui.

Deux autres faits marquants au 1er janvier 2024 :

- INTERCOMMUNALITE La CCFI (Communauté de Communes de Flandre Intérieure) a tiré sa révérence après 10 ans de vie pour passer le relais à la Communauté d'Agglomération "Coeur de Flandre Agglo".
- TRANSFERT DE GESTION Le CCAS a transféré la gestion de la résidence de service pour personnes agées à l'association Lindeboom. Ce nouveau nom, Lindeboom (tilleul en flamand) choisi par les résidents, est désormais aussi celui de l'établissement.

Bonne lecture,

Jean-Luc Schricke Maire de Caestre



#### **Future zone de loisirs**

Les travaux ont débuté, comme prévu, le 1er février.

Et, si tout se déroule sans encombre, le parc sera ouvert au public en juin prochain.









# Transfert de gestion de la résidence "Les Tilleuls"

Au 1er janvier 2024, le CCAS de Caestre a transféré la gestion de la résidence autonomie pour personnes agées à l'association LINDEBOOM. Ce sont les résidents qui ont choisi ce nouveau nom Lindeboom (tilleul en flamand) pour renommer leur résidence et aussi l'association en charge de sa gestion.

Ce transfert est une première étape importante dans le travail accompli par le CCAS et la Fédération des MARPA depuis maintenant près de trois années.

La résidence LINDEBOOM, MARPA (label de la MSA) de Caestre, est dirigée par une équipe de professionnels au savoir-faire incontestable et dont l'objectif permanent est le "Bien-vieillir comme à la maison", confortablement et en toute sécurité.

Le CCAS, confiant et rassuré sur l'avenir de la structure, garde un droit de regard sur toutes les décisions par la présence de plusieurs membres au sein de l'association. Informations complémentaires, Visite d'appartement, Inscription,

Votre contact : Laure BRUNEEL

RESIDENCE LINDEBOOM
Rue du Huit Mai 1945
CAESTRE

Téléphone: 03 28 40 25 11

# Travaux au cimetière

#### Un nouveau columbarium

Dans le cimetière de Caestre, l'espace dédié au dépôt des cendres propose des cavurnes, des colombariums ainsi qu'un jardin du souvenir.

Aujourd'hui les deux columbariums, édifiés depuis une vingtaine d'années, sont complets. Afin de répondre aux souhaits des familles, Mme Kathy Rohart, conseillère municipale déléguée à la gestion du cimetière, envisage la création d'une nouvelle installation.

Bientôt, un nouveau columbarium prendra place entre l'espace des cavurnes et des columbariums existants. Conçu sous la forme d'une vague, il s'intégrera harmonieusement et offrira 24 espaces de recueillement.

Coût des travaux : 10 000 €





#### Gestion des tombes à l'abandon

Par ailleurs, Madame Rohart a engagé des démarches auprès d'entreprises pour préparer l'enlèvement de tombes abandonnées au sein de l'ancien cimetière.

Cette procédure est soumise à une réglementation particulièrement stricte visant à préserver la dignité et le respect de la mémoire des défunts. A cet effet, un ossuaire sera créé. Son emplacement sera défini avec soin car, une fois créé il ne pourra plus être déplacé ultérieurement.

# La toiture de l'église et la pluie...

Mise en place de cuves de récupération des eaux pluviales sur la toiture de l'église



La récente restauration de la toiture de l'église a suscité une réflexion sur l'opportunité d'exploiter la surface offerte par ce toit pour des initiatives écologiques et économiques.

Dans cette optique, des démarches sont entamées pour l'installation de deux cuves de 15 000 litres chacune, portant ainsi la possibilité de récupération des eaux pluviales à 30 000 litres.

Cette initiative permettra de tirer parti de cette ressource naturelle disponible, offrant des avantages à la fois écologiques, en favorisant la préservation de l'eau, et économiques, en réduisant les coûts liés à l'approvisionnement en eau pour l'arrosage des jardinières et des parterres de fleurs, ainsi que pour les divers nettoyages.



#### En 2024, le SIECF devient Territoire d'Energie Flandre!

Le Territoire d'Energie Flandre est un syndicat de communes, à la carte, qui regroupe 98 communes de Flandre. Créé en 1966 pour assurer le développement et le renforcement des réseaux d'électricité, le Territoire d'Energie Flandre a progressivement élargi ses domaines d'intervention, notamment en matière de transition énergétique. Il est aujourd'hui doté de 8 compétences : électricité, gaz, éclairage public, communications électroniques, infrastructures de recharge pour véhicules électriques, réseaux publics de chaleur, bornes de recharge GNV et bio GNV hydrogène.

Les communes de Flandre peuvent transférer une ou plu-

sieurs compétences parmi les 8 exercées.

Le TE Flandre exerce également les missions suivantes : lutte contre la précarité énergétique, achat groupé d'énergie, accompagement à la rénovation du patrimoine public bâti, accompagnement des projets EnR (méthanisation, solaire, hydroélectricité), audits énergétiques.

Dans le cadre du relais service public, Madame Nathalie Bosco-Raout, conseillère énergie, assure des permanences au centre directionnel à Hazebrouck.

Sa mission est de conseiller les usagers lors de la signature des contrats et/ou d'apporter son aide en cas de difficultés rencontrées avec les fournisseurs d'énergie : coupure, négociation d'échéancier. Renseignements ou prise de rendez-vous au 06 48 17 92 88.

**Toutes les informations sur les aides** et les services sur le livret d'accueil disponible en mairie ou sur le site www.caestre.fr

#### Du côté des écoles

#### **FINANCES:**

#### Compétence obligatoire d'enseignement pour la commune

La commune est un acteur incontournable de l'éducation au côté de l'État. En 2023 le montant assumé par la municipalité pour le fonctionnement de l'école Marquerite Yourcenar était d'environ 76 000 €, (680 € par élève).

Ce montant correspond aux dépenses relatives à la consommation d'énergies, aux fournitures scolaires et autres petites fournitures, aux frais des personnels : d'aides aux enseignants, d'entretien des locaux et des bâtiments, ....

L'engagement de la municipalité en faveur du bien-être et de l'apprentissage des élèves se concrétise également par la mise à disposition des agents techniques pour aider à améliorer les installations et les outils pédagogiques.

Le contrat d'association signé avec l'OGEC (école privée) contribue à offrir une éducation de qualité à tous les enfants de la commune, indépendamment de leur statut scolaire. A ce titre, le même montant par élève est alloué à l'école Notre Dame de Grâce pour chaque enfant répondant à un des critères suivants : être caestrois, grand-parents ou nounous habitant Caestre, parents travaillant à Caestre.

#### Nos écoles méritent de garder leurs classes!

Chaque année, la fermeture éventuelle de certaines classes est source d'inquiétude pour nos écoles. Cette décision repose principalement sur le nombre d'inscriptions attendues pour l'année suivante, plutôt que sur la qualité du travail des enseignants. C'est pourquoi votre participation en tant que parents est cruciale, car c'est votre anticipation des inscriptions qui influence ces décisions.

Les deux écoles organisent des journées portes ouvertes pour vous présenter leur fonctionnement et répondre à vos questions, afin de vous rassurer sur le choix de la scolarité de votre enfant. Il est également possible de prendre rendez-vous avec les directrices pour discuter plus en détail de vos préoccupations et de vos attentes.

#### Ecole publique Marguerite Yourcenar

Directrice: Madame OLIVIER

59 rue Saint-Sébastien - Tél 03 28 40 11 63

email: ce.0596522u@ac-lille.fr

#### Ecole privée Notre Dame de Grâce

Directrice: Madame LALEEUW

12 rue de Strazeele - Tél 03 61 45 60 23 email: ecole.notre.dame.caestre@neuf.fr

**65 AN** 

#### Deux évènements festifs communaux pour vous, avec nous:

# - 8 septembre, nous vous invitons au grand repas

Une journée festive autour d'un bon repas, dans une ambiance amicale, voire familiale. Une journée pour se retrouver, discuter, rire et s'amuser.

N'oubliez pas de vous inscrire!

#### - Décembre nous vous offrons un colis de Noël

Au delà de la simple remise du colis, c'est à un moment convivial que nous vous invitons. Installez vous à table avec vos amis pour boire un verre et discuter.

N'oubliez pas de vous inscrire!

#### INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT EN MAIRIE!

























# **BANQUET DES AINES - LE 8 SEPTEMBRE 2024**

Monsieur le Maire et les élus invitent tous les Caestrois de 65 ans et plus, ainsi que leur conjoint, au banquet annuel des aînés le 8 septembre 2024, à la salle des fêtes de Caestre

Animation, musique et danse tout au long de la journée

Inscrivez-vous en mairie dès maintenant

**Inscription obligatoire** 



avant le 30 septembre 2024



#### COLIS DE NOËL POUR LES AINES DU VILLAGE - DECEMBRE 2024

La remise du colis aux aînés est soumise à inscription. Vous avez 65 ans ou plus, vous êtes concernés !

Réservez votre colis offert par la municipalité : Complétez le bon de réservation et déposez-le en mairie .



#### **COLIS DES AINES - BON DE RESERVATION**

Pour les personnes vivant en couple, ne remplir qu'un seul bon en indiquant vos deux noms. Un "colis couple" est offert dès que l'un des deux est âgé de plus de 65 ans. Remise des colis et petite pause conviviale le 7 décembre de 15h à 17h à la salle des fêtes

PERSONNE SEULE	COUPLE
M. ou Mme :	M. et Mme
N° et Rue	N° et Rue
Nom de la personne qui retirera le colis pour vous (possibilité de renseigner ultérieurement) M / Mme :	

# Le club de tennis de table : Une accession en Régionale 3 !





Le 16 septembre dernier, le président du club, Patrick Canioncq, a été décoré de la médaille du mérite départemental par le Comité du Nord (échelon argent) pour plus de 30 années de dévouement au Tennis de Table de Caestre.

Très bons résultats également pour nos autres équipes engagées qui assurent le maintien dans leur poule respective.

Pour 2024, notre club compte 55 adhérents (45 licenciés F.F.T.T et 10 loisirs).

9 équipes sont engagées en championnat :

- 1 équipe en Régionale 3
- 1 équipe en Régionale 4
- 2 équipes en Départementale 1
- 2 équipes en Départementale 2
- 2 équipes en Départementale 3
- 1 équipe Minimes Cadets

#### Nos pongistes terminent l'année 2023 avec d'excellents résultats.





Notre équipe 1, invaincue, remporte le classement de sa poule et accède ainsi à la

Régionale 3.

C'est la première fois que nos joueurs atteignent ce niveau depuis la création du club.

Les entrainements se déroulent les mardi et vendredi (18h00 salle polyvalente).

Les prochaines journées de championnat auront lieu les dimanches

17 mars, 14 avril et 5 mai.

Dernière minute Monsieur le Préfet du Nord, Bertrand Gaume, décerne la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif au titre de la promotion du 1er janvier 2024 à Patrick Canioncq, président du club.



### LE MONUMENT AUX MORTS - Restauration et mise à jour !



Histoire du monument

Le 26 février 1921, Jean-Marie Bouquet, Maire de Caestre et ses conseillers municipaux décident par délibération d'édifier un monument en hommage aux Caestrois morts pour la France.

L'année suivante, le 28 mai 1922, l'inauguration

du monument par Monsieur le Maire rassemblera tout le village pour un hommage à nos soldats et civils morts pour la France. La croix de guerre sera remise par le Général Delbecq, enfant de la commune.

Extrait du journal officiel du 3 février 1922 :

CAESTRE (Nord) a été l'objet de nombreux bombardements qui l'ont partiellement détruite. Malgré ses deuils et les souffrances endurées au cours de l'occupation ennemie, la commune a montré une confiance inébranlable dans le succès final. Paris le 1<sup>er</sup> février 1922 MAGINOT.



Initialement édifié pour rendre hommage aux caestrois morts pour la France au cours de la Grande Guerre et reposant symboliquement par leur nom gravé dans la pierre, ce monument est désormais un lieu commémoratif pour toutes nos victimes militaires et civiles de tous les conflits traversés par notre nation.

101 ans après je pense qu'il était temps de redonner toute sa noblesse à notre monument et surtout à ces noms qui ne peuvent et ne doivent pas disparaitre avec l'usure du temps. C'était également l'occasion d'ajouter 3 noms de soldats retrouvés lors de recherches.

- Sergent BODDAERT Constant du 121 RIT,
- né à Caestre et mort pour la France le 21 janvier 1919 à son domicile à Roubaix (Nord)
- Caporal RUCKEBUSCH Julien du 2RMZT,
- né à Caestre et mort pour la France le 11 juin 1918 à Wacquemoulin (Oise)
- Soldat PATTIN Henri du 49BCP,

né à Caestre et mort pour la France le 19 octobre 1914 à Orléans (Loiret) Nous espérons prochainement pouvoir vous rassembler à nouveau pour leur rendre hommage lors d'une inauguration officielle.

Il est aujourd'hui plus beau que jamais !!!

M. Loewenguth Olivier Conseiller municipal

Correspondant défense en charge du devoir de mémoire

Coût des travaux 6754 € Subventionnés par

la Région des Hauts-de-France, le Souvenir Français, l'ONAC et l'association des Anciens Combattants de Caestre



La Croix de Guerre est la plus haute distinction militaire due aux soldats "Morts pour la France"

#### Aviez-vous remarqué?



L'extrait du poème L'HYMNE de Victor Hugo



La date "13 Xbre 1917", décembre étant le 10<sup>ème</sup> mois du calendrier romain



# Carnaval, Chasse aux oeufs, Concert, Ducasse, Expositions, Fête foraine, Fête des

#### La Joie de Vivre

Le club se réunit tous les 15 jours le mercredi, à la salle des fêtes de Caestre, pour jouer aux cartes, au scrabble ou à tout autre jeu de société. Les traditions sont des moments privilégiés que l'association ne manque jamais de fêter en présence de Monsieur le Maire. Le 10 janvier dernier, un moment de convivialité à l'occasion de l'Epiphanie.





#### nbelle de bons moments en 2023

voisins, Feu d'artifice, Pacours du coeur, Repas, Saint-Martin, Spectacle, Voyages...



voisins, Feu d'artifice, Parcours du coeur, Repas, Saint-Martin, Spectacle, Voyages...



#### **Participation citoyenne**

Vous serez prochainement conviés à une réunion publique d'information sur les modalités de mise en place de la participation citoyenne.

Basée sur le volontariat, le partenariat avec les forces de l'ordre, les élus et les référents bénévoles, cette participation est également une démarche de solidarité dans le village.

#### BJECTIF

Développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance. Favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population, améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

#### **Etat civil**

#### **Mariages**

2023

Cyril HELE et Sandra BACHELET, le 5 septembre Paulin TIMMERMAN et Maud PILLOIS, le 16 septembre

#### Décès

2023

Stéphane BOULET, le 28 septembre Dom QUEVAL, le 28 octobre Ouarda BERCHAN OUARAMI, le 19 novembre 2024

Rosane WULLENS, née LEMAIRE, le 8 janvier Patrick NOTREDAME, le 27 janvier Jeanine BOUREZ, née BELLYNCK, le 29 janvier Emilie POSLEDNIK, le 14 février Jean DEVOS, le 28 février

#### **Naissances**

2023

Diégo DAVID, né le 27 août
Flavie DUHAMEL, née le 6 septembre
Léontine MOUCHON, née le 11 octobre
Eline SAUNIER, née le 14 octobre
Eliott GUILLEMIN, né le 5 novembre
Maya LORIAUX, née le 29 novembre
Thaïs HUGUENIN, née le 13 décembre
Timoté LEMAIRE, né le 20 décembre

2024

Elio BAILLEUL, né le 11 janvier Marius DEULET, né le 15 janvier Marielle DEBUSE, née le 28 février

# Elections Européennes 9 JUIN 2024

Il est encore temps de vous inscrire sur les listes électorales.

- En mairie, du lundi au samedi. Une occassion de faire la connaissance du personnel de la mairie et de croiser Monsieur le Maire!

- En ligne sur Service-Public.fr



# Mairie, on garde le contact

# Tous les comptes rendus des réunions de conseil sont sur le SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE :

http://www.caestre.fr/fr/ccomptes-rendus

Agenda - Cantine/Garderie - Infos pratiques...

# PANNEAU LUMINEUX

des informations en temps réel

TELECHARGEZ L'APPLICATION CENTOLIVE et consultez les annonces du panneau sur votre téléphone!

# FACEBOOK - CAESTRE LA MAIRIE, page officielle de votre mairie

Offres d'emploi, liens pratiques et messages de différents organismes, informations CCFI et Préfecture....

Tous ces messages vous concernent, pensez à les consulter.

**SOYEZ INFORMES, ABONNEZ VOUS A LA PAGE!** 

